

Le journal de

Saussignac

<https://saussignac-perigord.fr/>

Site officiel Mairie



Novembre 2021



2 Sommaire

Sommaire

Edito	3
Les échos du conseil municipal	4
Votre Mairie	5
Vie pratique	9
Vie associative et culturelle	15
Vie économique	19



La commune de Saussignac est lauréate du label "Territoire BIO Engagé"
- Edition 2020 -

Cela signifie qu'au moins 35% des terres cultivées sur notre territoire et plus de 35% des produits servis dans nos restaurants collectifs sont BIO.

Objectif fixé dans le cadre du Plan national Ambition Bio
Délivré le 15/09/2021 par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine.

Le Responsable de la collectivité



Jérôme ORVAIN,
Conseiller régional délégué à l'Agroécologie
et l'Agriculture biologique

Philippe LASSALLE SAINT-JEAN,
Président d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



L'Agence Postale Communale



LUNDI	de 09h00 à 13h00
MARDI	de 09h00 à 13h00
MERCREDI	de 09h00 à 13h00
JEUDI	de 09h00 à 13h00
VENDREDI	de 09h00 à 13h00
SAMEDI	de 09h00 à 12h00

La Mairie : Tel : 05.53.27.92.27

Le bourg 24240 SAUSSIGNAC

Email : saussignacmairie@wanadoo.fr

Accueil : 09h00 - 13h00 du lundi au vendredi

Monsieur le Maire et ses adjoints reçoivent
sur rendez-vous

Acte d'état civil : vous pouvez obtenir une copie
ou un extrait d'acte d'état civil
(naissance, mariage, décès)
auprès de la mairie de Saussignac.

Ce service est gratuit pour les particuliers

Fermeture de l'APC:

Votre agence postale communale sera fermée
**du lundi 20 décembre
au vendredi 31 décembre 2021 inclus.**

En cas d'urgence, nous vous invitons à vous rendre au
bureau de poste de Sigoulès ou de Gardonne.

Nous vous rappelons qu'il est également possible
d'affranchir son courrier en ligne sur le site internet
de la poste: www.laposte.fr

Fermeture de la Mairie:

**Le Secrétariat de mairie sera fermé
du lundi 27 décembre au vendredi 31 décembre 2021.**

**Pour toute demande urgente, merci de contacter
Monsieur le Maire: au 06.71.01.82.76.**

ou le 1er Adjoint:

Philippe Grégoire au 06.78.80.58.81

Jour de collecte des ordures ménagères

**Sacs noirs
le mercredi matin avant 07h00**

**Sacs jaunes
le jeudi matin avant 07h00**

*Le ramassage des ordures ménagères
est assuré les jours fériés
sauf le 1er mai*

Pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie de Sigoulès:

05 53 73 53 40 ou 17



**Cheres Saussignacoises,
Chers Saussignacois,
Chers Amis,**

Plus d'un an et demi déjà (16 mars 2020) que le Président de la République décrétait le premier confinement général du pays afin de combattre la propagation de l'épidémie du coronavirus devenu "la covid 19", et après des épisodes de confinement partiel, de couvre-feux,,, nous aspirons, enfin, à une sortie de crise et entrevoyons des jours meilleurs mais, pour autant, rien n'est encore gagné !

Entre temps, il y a eu l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2021, du Brexit, dont on évoquera dans ce numéro quelques conséquences dommageables, alors qu'il était aux dires de certains, appelé à mettre le Royaume Uni, sur la voie du renouveau ! Il semble n'améliorer en rien la situation des Britanniques et génère mille embarras, dont ils se seraient bien passés !

Dans l'Union Européenne après une réaction désordonnée et tardive en matière vaccinale et une économie frappée de paralysie par les restrictions sanitaires, la Président de la Commission (Mme VAN DER LEYEN) peut se féliciter que la couverture vaccinale du vieux continent soit l'une des meilleures au monde (72%) que la pandémie soit contenue, que l'économie soit repartie en flèche, avec un taux de croissance meilleur que les USA, que le chômage n'ait pas explosé et que le pouvoir d'achat semble maintenu ,, et que l'Europe a, avec le plan de transition écologique (Green new deal) une feuille de route solide !

En France, des signaux nous font penser à une sortie progressive de la crise sanitaire. Les joutes électorales en vue des élections présidentielle (avril 2022) et législatives (juin 2022) ont débuté. Sur le plan économique la situation est satisfaisante (hausse du PIB autour de 6%), (baisse du taux de chômage à 7,8%) à l'exception des secteurs de la culture et du tourisme, celui de l'automobile et des prix de l'énergie.

Sur nos coteaux, malgré les contraintes imposées par le protocole sanitaire, la vie associative a perduré (apéros vigneron des lundis soirs, journées du Patrimoine, Arts au Château, retrouvailles " au Timbré "), certes, cette animation estivale ne fut pas aussi dense que d'habitude, mais il faut remercier nos associations d'avoir entrepris, malgré les difficultés dues à la crise, ces moments de partage, de convivialité et de culture.

Cet été, nous a permis d'entreprendre, avec l'aide substantielle de la CAB d'importants travaux de curage de fossés sur toute la commune, de continuer les opérations de sécurisation du centre bourg, et de protection de la place de l'Église, de multiples travaux aux écoles (peintures, nouveau portail), le remplacement des volets du haut au château, la réfection partielle du toit du bâtiment du restaurant...

Les lots du lotissement " La Forêt " ont trouvé preneurs démontrant ainsi l'attractivité de notre territoire face à la crise sanitaire.

Des demandes parviennent à la mairie pour l'achat de terrains à bâtir, ou de maisons ; à ce sujet, dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), des possibilités existent sur des parcelles de particuliers, dotées de l'assainissement collectif, qui doivent procéder à des aménagements pour être vendus !

Confrontée à cette demande de constructions, et à la rareté de l'offre, la CAB a lancé une révision du PLUI sur 2 ans amenant les communes à faire des propositions ; à Saussignac, pour répondre à cette procédure, une commission dont le responsable est Philippe GREGOIRE (1er adjoint) a été mise en place.

Pour 2022, une équipe dont la responsable est Monique PEDEGAI, étudie la relance de notre jumelage trentenaire (août 1991) avec OTTROT, et d'un projet de voyage collectif chez nos Amis Alsaciens pour revoir cette belle ville, et rendre ce jumelage, de nouveau, actif,

**Je vous souhaite à toutes et tous, de belles fêtes de fin d'année et une bonne santé.
Meilleurs Vœux.**

Le Maire,
Daniel RABAT



Les échos du conseil municipal

Séance du 22 octobre 2020

- Vote des subventions aux associations
 - Vente du lot n° 1 du lotissement " La Forêt " à M. et Mme GERAUD
 - Conventonnement APL du logement social à créer à l'étage de l'ancienne perception
 - Désignation des représentants de la commune (titulaire : Francine MERLO, suppléant : Philippe GREGOIRE) à la commission locale d'évaluation des charges (CLECT) de la CAB
- Emprunt de 38.000 € aux taux de 0,93 % auprès de la Banque Postale pour financement des investissements 2020.

Séance du 7 décembre 2020

- Attribution d'une subvention à l'ASMS
- Vote du contrat d'assurances CNP relatifs à la protection sociale des agents,
- Renouvellement de l'adhésion de la commune, pour 2021, au Comité Départemental d'Action Sociale
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable
- Convention avec M. et Mme ROMANZY pour terrain " Au Moulin "
- Demande de subvention, au titre de la DETR, pour le projet de City Park

Séance du 27 janvier 2021

- Avis de principe sur projet photovoltaïque sur propriété COSTE " Au Marais "
- Modification du temps de travail d'un agent technique (29 h à 32 h)
- Prorogation de l'adhésion au pôle de santé du centre départemental de gestion de la Dordogne

Séance du 8 avril 2021

- Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 : inchangées pour la commune
- Vote des budgets 2021 (budget primitif et budgets annexes)
- Désignation de deux représentants au Comité de défense contre l'incendie (DECI) : Messieurs DABJAT et MARCHE)
- Convention intercommunale relative à l'utilisation du matériel de voirie avec MONESTIER et RAZAC de SAUSSIGNAC

Séance du 6 mai 2021

- Autorisation pour commencer les travaux pour logement au 1er étage de l'ancienne perception
- Vote pour attribution des subventions aux associations
- Ventes des lots au lotissement " La Forêt " : lot n° 3 à M, et Mme ZIEGLER
lot n° 8 à M. et Mme MILZARECK
- Demande de fonds de concours à la CAB (portail école/ matériel informatique mairie/ porte local : chaufferie au château)

Séance du 25 février 2021

- Approbation des comptes de gestion et administratifs 2020 du budget principal et des budgets annexes (Lotissement " La Forêt " et Lion d'Or)
- Affectation des résultats
- Motion de soutien pour le maintien du service public postal
- Modification des statuts (mise à jour des compétences) de la CAB
- Motion contre le projet de réforme HERCULE à EDF
- Demande de subvention DETR pour le programme de remplacement des luminaires boules (modernisation de l'éclairage public)
- Demande de subventions pour réfection de la toiture du bâtiment communal restaurant " le Lion d'Or "
- Demandes de subventions auprès du département pour écoles / toilettes publiques (salle des fêtes)

Séance du 24 juin 2021

- Mise à jour de la délibération du Régime Indemnitare Agents de la Fonction Publique (RIFSEEP)
- Travaux d'éclairage public, suppression du candélabre "Au Feynou" avec l'accompagnement du SDE 24
- Convention avec le SDIS sur le contrôle technique des points d'eau incendie
- Délibération pour participer à l'appel à projet numérique dans nos écoles (éligibilité de nos classes à cette transformation d'équipements numériques)
- Vote pour le maintien de la taxe d'habitation sur les logements vacants depuis plus de 5 ans

Séance du 20 juillet 2021

- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable
- Délibération pour vente du lot n°2 au lotissement "La Forêt" (M. et Mme CHAPRON)
- Désignation, en la personne de Mme Francine MERLO, d'un référent INSEE
- Motion en faveur de la modification des conditions de création des communes nouvelles
- Constitution d'une commission " cimetière " chargée de procéder à la réfection du plan des aménagements, d'établir un règlement et vérifier les actes de concessions (responsable : Mme Francine MERLO, membres: Mme Monique PEDEGAI, Mrs Daniel FOUQUES et Jean Marie MARCHE)
- Modification de la commission communale " permis de construire - urbanisme" - PLUI " (responsable: M. Philippe GREGOIRE, membres: Mmes Julie BECHIEAU et Elsa CLAVEL, et Mrs Daniel FOUQUES, Arnaud DABJAT et Daniel RABAT)

Séance du 6 septembre 2021

- Désignation d'un ambassadeur - référent COVID 19, à la demande de la Préfecture (M. Jon BOLD)
- Travaux d'éclairage public du 1er trimestre 2022 - convention avec le SDI 24
- Approbation de la convention APC pour l'aménagement du logement à l'étage de l'ancienne perception

Les travaux réalisés

CHATEAU CHANGEMENT DES VOLETS EN SEPTEMBRE



Merci aux participants à cette aventure :
Daniel FOUQUES,
Jean Marie MARCHE,
Julien BRUGER

TRAVAUX DE SECURISATION DE LA PLACE DU VILLAGE : Mise en place de barrières par la CAB



Travaux réalisés en octobre
par la société METIFET
à LAMONZIE Saint MARTIN
Travaux subventionnés à 25%
par le département et 25%

Les travaux réalisés

ECOLE



SECURISATION
CHANGEMENT DU PORTAIL



TRAVAUX DE RACCORDEMENT
AU TOUT A L'EGOUT

Travaux subventionnés à 25% par le département et 25% par la CAB
D'autres travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires par l'équipe municipale.
Il est prévu d'ici fin d'année 2021 l'achat de matériel informatique dans le cadre des appels à projets " Socle numérique " faisant partie du plan de relance de l'état qui subventionne ces achats à hauteur 2 625 € pour 3 779 € TTC de dépenses



Echos de l'école

La rentrée nous semble déjà loin avec l'arrivée de l'automne et la disparition des shorts et casquettes ! Les enfants ont retrouvé leurs classes, en franchissant le nouveau portail de leur établissement. La commune a donc mis en conformité l'entrée de l'école afin d'apporter plus de sécurité aux enfants. La commune tente de sécuriser au mieux les abords de l'école. Chacun d'entre nous est responsable de celle-ci et nous avons valeur d'exemple pour nos enfants : traverser sur le passage piétons et se garer correctement permet de rendre la sortie d'école plus sûre.

Les enseignantes et le personnel communal ont accueilli les élèves pour une nouvelle année qui sera ponctuée de différents projets pédagogiques, en lien avec les deux autres écoles du RPI pour une majorité d'entre eux. L'idée étant de faire du lien entre les élèves et les inscrire dans une continuité de leur parcours pédagogique. La grande lessive s'est étendue sur les trois communes et l'exposition de leurs œuvres a permis de voir ce que les enfants ont imaginé, s'ils étaient des oiseaux !

Des expositions, des randonnées, des événements autour du livre, des expériences scientifiques en lien avec les travaux de Thomas Pesquet (effectués dans l'ISS) et les séances à la piscine sont les points forts qui viennent donner du relief aux apprentissages. Les enfants ont participé cette année encore à l'évènement " Nettoyons la Nature " : les micro-plastiques sont extrêmement présents ainsi que les masques, autour de l'école. Une poubelle sera installée dans les semaines à venir pour que nous puissions proposer un environnement propre à nos enfants.

Les enfants pourront bientôt bénéficier de nouveaux équipements informatiques : la commune a participé à un appel à projet concernant le plan de relance : Pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, dans le cadre de la continuité pédagogique. Ainsi, grâce à une aide au financement, la commune va équiper l'école d'ordinateurs, de logiciels et d'une petite caméra. Ces équipements permettent d'améliorer les conditions d'apprentissage et de diversifier les supports d'activités.

En cette fin d'année, le traditionnel Marché de Noël se prépare, un stand vin chaud sera tenu par l'école afin de récolter des fonds pour les diverses dépenses liées aux activités de l'école ou à l'équipement.

Nous souhaitons une belle année scolaire aux élèves de l'école de Saussignac. Les protocoles sanitaires qui sont toujours en place permettent aux enfants de ne pas être privés de l'école. Bien que contraignants, accompagnons-les au mieux pour que vite arrive le printemps et que nous tombions de nouveau les masques !

Julie Béchieau

Site internet



Enfin un site internet pour SAUSSIGNAC !!!

Après quelques semaines de gestation, nous avons mis en ligne le site internet officiel de la Mairie
Le 19 /06/ 2021

L'adresse est la suivante : <https://saussignac-perigord.fr/>

N'hésitez pas à le découvrir et le faire découvrir à votre entourage et vos amis...
Vous y trouverez beaucoup d'informations, ci-dessous un aperçu des rubriques à consulter

The image shows a screenshot of the official website for the Municipality of Saussignac. The website has a header with the name 'Saussignac' in a cursive font and a navigation menu with five items: 'Votre mairie', 'Vie pratique', 'Vie associative & culturelle', 'Vie économique', and 'Tourisme'. Below the header is a large banner image of the village with the text 'Bienvenue à Saussignac' and a description: 'Village surplombant la vallée de la Dordogne, perché sur un coteau au milieu des vignes...'. A 'Voir plus' link is also present. Below the banner, five dropdown menus are shown, each corresponding to a menu item in the header. Blue arrows point from the header items to their respective dropdowns, and yellow arrows point from the dropdowns back to the banner area.

Votre mairie

- Conseil Municipal
- Intercommunalité
- Agence Postale Communale
- Location des salles municipales
- Bulletins municipaux
- Cimetière
- Urbanisme
- Projets en cours / à venir
- Plan de la Commune

Vie pratique

- Actualités
- Démarches administratives
- Enfance & Jeunesse
- Environnement
- Santé & Social
- Numéros Utiles

Vie associative & culturelle

- Histoire & Patrimoine
- Le vignoble de Saussignac
- Jumelage
- Paroisse
- Associations
- Loisirs
- Médiathèque
- Agenda des manifestations

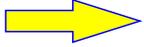
Vie économique

- Artisans, Commerçants & Libéraux
- Viticulteurs & Agriculteurs
- Petites Annonces

Tourisme

- Comment venir ?
- Hébergements
- Restauration & Commerces ambula
- Chemin de Compostelle
- A découvrir aux alentours

Saussignac

[Votre mairie](#) ▾ [Vie pratique](#) ▾ [Vie associative & culturelle](#) ▾ [Vie économique](#) ▾ [Tourisme](#) ▾


Accès directs

[AGENCE POSTALE](#)

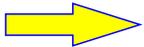
[NUMÉROS UTILES](#)

[CONTACT](#)

[PETITES ANNONCES](#)

[COMMENT VENIR ?](#)


Saussignac

[Votre mairie](#) ▾ [Vie pratique](#) ▾ [Vie associative & culturelle](#) ▾ [Vie économique](#) ▾ [Tourisme](#) ▾


Galerie de photos

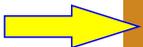
[Voir tout](#)


Contacts

Mairie de Saussignac
 Le Bourg
 24240 Saussignac - FRANCE
 +33 5 53 27 92 27

[Contact par formulaire](#)

[Mentions légales](#) - [Plan du site](#) - [Gestion des cookies](#)



Un grand merci à Sarah DABJAT, Géraldine LAVAL, Elsa CLAVEL qui ont participé à la création de ce site en un temps record.

Démarches administratives

Inscription sur les listes électorales

Pour participer aux élections politiques, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de la commune :

- soit sur le site du service public : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
- soit en mairie en complétant une demande d'inscription sur les listes électorales, le formulaire doit être accompagné d'une photocopie d'un titre d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Procurations

Depuis le 6 avril 2021, mise en place d'un dispositif de modernisation de la procédure d'établissement des procurations, grâce à la mise en œuvre d'une procédure numérique :

1. Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité via FranceConnect.
2. Rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité.
3. Vous être informé par courriel dès que votre mairie a validé votre procuration.

JDC
JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

**BIENTÔT
16
ANS !**
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?
Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation
à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement
est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOV.FR

Recensement citoyen

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet www.service-public.fr en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

À l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Jeunesse

Le Bureau Information Jeunesse de la CAB organise en partenariat avec l'association Arc en Ciel un BAFA (formation générale) du 12 au 19 février 2022 à Bergerac. Les conditions étant d'avoir 17 ans révolus au 12 février 2022. Cette formation se déroulera à la « Maison des Syndicats » de Bergerac

la CAB BERGERAC 24100 Communauté d'Agglomération Bergeracoise

tu as 17 ans? (révolus au premier jour de la session)

Envie de devenir animateur ?

à l'encadrement d'accueils collectifs de mineurs ?
(accueil de loisirs, structures périscolaires, colonies de vacances, jobs saisonniers, ...)

**Du 12
au 19
février
2022**

passer ton BAFA !
 Brevet d'Aptitude aux
Fonctions d'Animateur

Maison des
Syndicats
Bergerac

Prix du stage 300 €
Avec l'association arc en ciel

BIJ / Espace Jeunes

6 Place Doublet, 24100 Bergerac

Tél : 05 53 58 11 77 / bij@la-cab.fr

info Bergerac
jeunes
 EXPLORER LES POSSIBLES

ARC
 EN CIEL

BERGERAC



République Française
Liberté - Egalité - Fraternité

Périgueux, le 23 NOV. 2021

DGA DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION
ET DES SPORTS

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

A

Direction des Sports et de la Jeunesse
Service des Moyens et Fonctionnement général

Madame la Maire,
Monsieur le Maire

Affaire suivie par Mme Stéphanie BOUTRY
Tél. : 05.53.02.02.81
Courriel : s.boutry@dordogne.fr

DGACES/DSJ/n° 2021- 621/NC

Objet : Création du « Chèque-sport Dordogne-Périgord »

Madame, Monsieur,

Depuis le 10 novembre 2021, l'Assemblée départementale a mis en place une aide exceptionnelle de 25 euros, à destination de tous les collégiens scolarisés en Dordogne ou jeunes âgés entre 11 et 16 ans et domiciliés en Dordogne.

Cet accompagnement est corrélé à la prise d'une licence dans une association sportive fédérée dont le siège est en Dordogne (y compris licences sport scolaire).

En créant le « Chèque-sport Dordogne-Périgord », le Conseil départemental a souhaité apporter une attention notable à cette rentrée sportive 2021/2022 et ainsi soutenir la reprise d'une activité sportive encadrée dans un contexte sanitaire particulier.

Pour bénéficier de cette aide, les représentants légaux du jeune téléchargeront et compléteront le document prévu à cet effet via le lien suivant : <https://demarches.dordogne.fr>

Le « Chèque-sport Dordogne-Périgord » est valable pour toutes les demandes déposées entre le 15 novembre et le 31 décembre 2021. Il est cumulable avec les autres aides mises en place par l'Etat, les collectivités locales et autres organismes visant à faciliter l'accès à la pratique sportive fédérale et scolaire.

Aussi, nous souhaitons que vous puissiez, dans toute la mesure du possible relayer cette information auprès des acteurs du mouvement sportif de votre commune et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental,

La Vice-Présidente
Chargée de la Jeunesse et du Sport,

Germinal PEIRO

Christèle BOUCAUD

Santé



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Une Maison France Services



Une Maison France Services (MFS) a ouvert ses portes le 4 janvier 2021 à La Force, dans les locaux de la maison des services publics (rue Jean Miquel).

Une MFS vise à permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics au plus près de son domicile et d'être accueilli dans un lieu unique pour effectuer et être aidé dans ses démarches du quotidien : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, ...

La MFS de La Force est ouverte cinq jours par semaine et dispose de 2 personnes formées à l'accueil du public et capables d'apporter une réponse pour les démarches du quotidien.

Le fonctionnement de cette MFS est porté par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, avec le soutien de l'Etat.



Marina VALVASSORI



Sandrine DUBOS

Renseignements : 05 53 24 00 24
mfs-laforce@la-cab.fr

HORAIRES

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
9h00-12h00 et 13h30-16h30

Mercredi : 12h00-18h00



Environnement

Interdiction de brûler des déchets verts

Les particuliers ont l'interdiction de brûler des déchets verts s'ils se trouvent à moins de 10 kilomètres d'une déchèterie. S'ils se trouvent à plus de 10 km et qu'ils souhaitent brûler leurs déchets verts, ils doivent demander une autorisation auprès de leur préfecture pour obtenir une télédéclaration qu'ils devront faire valider par la mairie de leur commune. À savoir que cette interdiction est totale dans toute la France depuis 2015 et est punie d'une amende de 450 euros. De plus, si les voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent également engager une responsabilité pour nuisances olfactives ; ce qui augmentera l'amende.

Cette interdiction répond à 3 objectifs prioritaires :

=> **Protection de l'environnement** : la combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides. Ainsi, il est communément admis que 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 18 400 km pour une voiture essence. Ils équivalent à 6 mois de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au fuel.

=> **Santé** : le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes. Les particules fines sont un facteur majorant du nombre et de l'intensité des crises d'asthme et d'allergies. Elles sont également à l'origine d'environ 48 000 décès anticipés en France.

=> **Sécurité** : les feux domestiques de jardins représentent des risques d'incendies importants, ils sollicitent régulièrement l'intervention des pompiers... alors qu'ils ont certainement mieux à faire !

Les déchets verts doivent être apportés en déchèterie.

Environnement

LES CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent

EMBALLAGES & PAPIERS



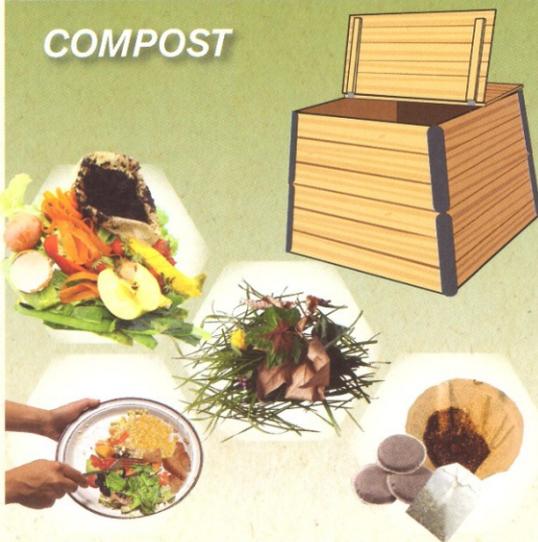
VERRE



CARTONS

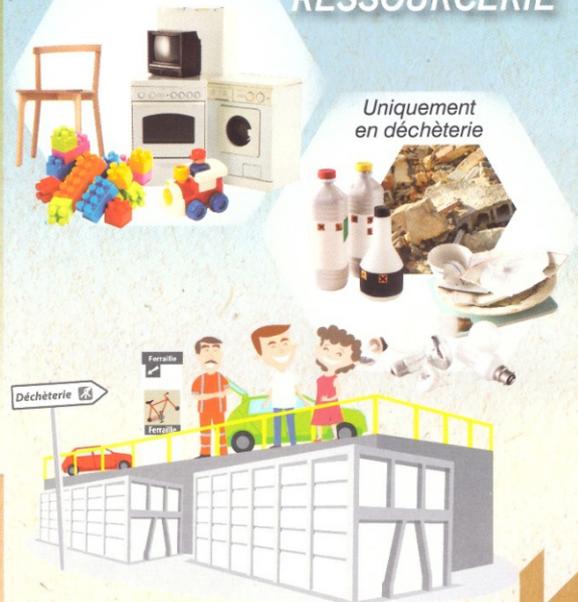


COMPOST



Déchèterie ou ressourcerie

DÉCHÈTERIE ET RESSOURCERIE



VÊTEMENTS



UN DOUTE SUR LE TRI D'UN DÉCHET ?

Consultez le site:
www.consignesdetri.fr
 ou utilisez l'application gratuite « guide du tri » de CITEO

Impression: Nouvelle Imprimerie Moderne. Ne pas jeter sur la voie publique.

Où jeter les masques et les gants ?

Les masques en papier et les gants ne doivent pas être jetés dans la colonne jaune du tri car ils ne sont pas recyclables et mettent en danger les travailleurs du centre de tri.

Ces déchets potentiellement porteurs de germes doivent être jetés **dans des sacs poubelles bien fermés**, eux-mêmes jetés dans les bacs d'ordures ménagères. Des alternatives écologiques de masques en tissus ou des visières lavables et réutilisables existent.

Les déchèteries

Carte d'accès obligatoire

Déchèterie GRATUITE pour les particuliers

Pour toutes questions, concernant l'accès aux déchèteries, contacter le service usager, par téléphone au 09.71.00.84.24 (appel non surtaxé) ou par mail à service.usagers@smd3.fr

Déchèterie de Bergerac, rue Denis Papin

Ouverte du lundi au samedi hors jours fériés

Du 1 septembre au 30 juin : 8h30-12h30 et 13h30-18h

Du 1 juillet au 31 août : 7h-14h et le samedi 7h-14h et 16h-18h30

**Déchèterie de Saint Pierre d'Eyraud, route de Coutou**

Du 1 septembre au 30 juin : Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 9h-12h et 13h30-17h et Mardi et Jeudi 13h30-17h hors jours fériés

Du 1 juillet au 31 août : du Lundi au Samedi 7h30-13h hors jours fériés

Déchèterie d'Issigeac, route de Villeréal

Du 1 septembre au 30 juin : Lundi, Mercredi et Vendredi 13h30-17h et Samedi 9h-12h et 13h30-17h hors jours fériés

Du 1 juillet au 31 août : Lundi, Mercredi et Samedi 7h30-13h hors jours fériés

Déchèterie de Sigoulès, ZAE le Roc de la Peyre

Du 1 septembre au 30 juin : Lundi, Mercredi et Samedi 9h-12h et 13h30-17h et Jeudi 13h30-17h hors jours fériés

Du 1 juillet au 31 août : Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi 7h30-13h hors jours fériés

L'association le CEP des coteau (Culture et patrimoine)



Des nouvelles de notre association.

Dans le contexte morose de cet été, où de nombreuses manifestations ont dû être annulées, nous avons eu le plaisir de maintenir les Arts au château, et de participer aux journées Européennes du Patrimoine.

A l'occasion des journées du patrimoine, qui se sont déroulées les 18 et 19 septembre, nous avons présenté dans la salle du château de Saussignac, deux expositions. Une exposition de photos de Corine Oosterlee sur " les lieux oubliés " et une exposition de photos des métiers anciens de Pierre Bacogne. Elles ont été vues par une centaine de personnes et par une trentaine d'élèves des écoles de Saussignac. A cette exposition, nous avons ajouté une présentation du patrimoine local, des lieux historiques situés sur le territoire des quatre communes des coteaux.

Les Arts au château ont pu avoir lieu en respectant les consignes sanitaires. Une quinzaine d'artistes y ont participé. Des techniques diverses ; pastel, huile, collage, gravure, livres d'artistes, personnages en tissu ont harmonieusement cohabité, magnifiés par les lieux et ceci pour le plus grand plaisir du public qui a été fidèle au rendez-vous. Cette année le marché de Noël aura bien lieu les 11 et 12 décembre. En raison des contraintes sanitaires en vigueur, nous avons mis en place de nouvelles règles, à savoir : le pass sanitaire sera exigé pour les exposants, le public et le nombre de stands sera réduit.

Nous installerons les chalets qui accueilleront l'association du basket pour la vente de crêpes, les Ecoles pour la vente de vin chaud, le Collectif des Ploucs assurera une restauration rapide à l'aide de sa nouvelle cuisine itinérante.

Nous espérons ainsi répondre du mieux possible aux attentes du public qui, plus que jamais a besoin de se retrouver à l'occasion de manifestations festives.



Amicale des propriétaires et chasseurs de Saussignac

Monsieur Xavier MERLO, Président,
Téléphone : 06 79 77 90 80 merlo.xavier@orange.fr

Monsieur Anthony ROY, Garde communal agréé,
Téléphone : 06 63 73 97 29

Monsieur Philippe BROUSSEAU, Piègier agréé,
Téléphone : 06 74 67 53 45

Monsieur Loïc BROUSSEAU, Piègier agréé,
Téléphone : 06 77 00 36 53

Fédération Départementale des Chasseurs de la Dordogne,
Téléphone : 05 53 35 85 00 contact@chasseurs24.com

Monsieur Jean Jacques BORSATO, Lieutenant de Louvéterie,
Téléphone : 05 53 22 51 22

Le Lieutenant de Louvéterie concourt, sous le contrôle du Préfet, à la régulation et à la destruction des animaux sauvages susceptibles d'occasionner des dégâts aux cultures ou comportant un risque pour la population en matière de sécurité publique ou de sécurité sanitaire. Il est assermenté auprès du Tribunal Administratif et commissionné sur son secteur pour relever les infractions relatives à la police de la chasse.

Un été en demi-teinte

En effet, après un début de saison estivale tambour battant où tous les ingrédients étaient là pour passer de merveilleux lundis d'apéro vigneron, le ciel s'assombrit peu à peu...

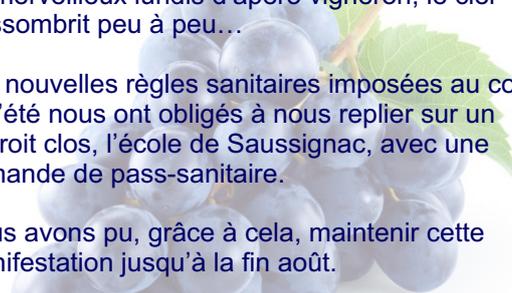
Les nouvelles règles sanitaires imposées au cours de l'été nous ont obligés à nous replier sur un endroit clos, l'école de Saussignac, avec une demande de pass-sanitaire.

Nous avons pu, grâce à cela, maintenir cette manifestation jusqu'à la fin août.

Un grand merci à la Mairie de Saussignac pour nous avoir mis à disposition un local pour le stockage du mobilier et à l'équipe associative « au Timbré » pour leur accompagnement.

Passez de belles fêtes de fin d'année et prenez soin de vous et de proches

Olivier Roche



DES NOUVELLES DE PAR TOUT ART TISSE

L'association des côteaux, un peu ralentie par ce maudit virus est ragailardie et reprend ses activités permanentes et ses projets autour du spectacle vivant.

Evènements passés en 2021 :

- Samedi 12 juin : randonnée au coucher du soleil, au départ de Gageac Rouillac avec le conteur Dominique Corazza (40 participants).
- Samedi 19 juin : Bartok en Périgord, musique de chambre traditionnelle avec Sylvain Roux à Saussignac (70 personnes dans le public, avec jauge).
- Samedi 16 octobre : Wally avec son spectacle « Déstructuré » humoriste engagé qui a régalé et déridé 70 spectateurs.
- Vendredi 17 décembre : spectacle enfants avec Etienne Roux à 10h au Château de Saussignac.
Partenariat PTAT, association parents élèves, enseignants.

PROJETS 2022

- Fin janvier 2022 : randonnée au départ de Sigoulès,
- 20 mars 2022 : randonnée au départ de Saussignac,
- Samedi 26 mars : Chorale trait d'union,
20h 30 – Château de Saussignac,
- Vendredi 10 juin : WE théâtre sous la Halle de Monestier,
- Samedi 11 juin avec randonnée nocturne et spectacle « Jean de la lune » avec le théâtre du Roi de cœur.
- Samedi 19 novembre : Jazz Chamber Orchestra,
20h 30 Château de Saussignac.

Les activités permanentes :

. De la **Gym volontaire** avec Josette Bridaux tous les vendredis de 19 h 30 à 20h 30 – Salle des fêtes de Monestier,

Contact : Ghislaine LAVAL – 05 53 27 93 75,

. Du **Sport loisir** (ping-pong-basket-futsal)

Tous les lundis soirs de 19h 30 à 21h – Salle des sports de Monestier.

Contact : Christian Gardès – 06 71 60 29 97,

. Du **Théâtre** - ouvert aux amateurs.

Tous les mardis soirs de 20h à 23h à la salle du château de Saussignac.

Contact : Serge Chassaingne – 06 75 81 51 13,

Assemblée générale de PTAT : Jeudi 9 décembre à 20H30, A Thénac (gîte communal).

Joëlle Boisvert.

CABLANC

Ce fut une année calme pour nous, Visiteurs, sympathisants de l'association et touristes se sont succédés cet été pour découvrir l'écolieu, ses ateliers et le petit salon de thé. Nos produits (coulis de fruits rouges, compotes, veloutés et sorbets...) sont en vente toute l'année sur demande.

Une grande nouveauté en 2022 : l'association va accueillir un espace de Coworking. Il s'agit de partager un espace de travail, en louant un bureau dans une yourte, à la journée, au mois ou à l'année. Un potager sera aussi mis à disposition afin d'échanger légumes, conseils et savoir-faire.

Si vous êtes indépendant, étudiant ou artisan, n'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements.

*places limitées et prioritaires pour les habitants (es) de nos coteaux.

Nous remercions chaleureusement la commune et les associations locales pour leur soutien.

Rendez-vous l'année prochaine!

Véronique BOUCHE THELLIER

(mail: cablanc@orange.fr / tel : 06.03.76. 99.33)



Au Timbré

Habitantes et Habitants des coteaux de Saussignac....

Shakespeare disait: La patience et la mère de toutes les vertus.

En raison du covid les nouvelles seront brèves et sans postillons.

Les activités intérieures (et nous ne parlons pas de nos estomacs) ont été fortement impactées par les restrictions diverses et variées, les gestes barrière et autres figures imposées.

Du coup, le Timbré est resté fermé tout l'hiver et donc, comme disait La Fontaine, la caisse se trouva fort dépourvue quand la bise fût venue.

Heureusement, la fourmi veillait aux grains et l'été morose venu, les cigales sortirent les guitares et dansèrent sur les tables aux rythmes tropicaux des soirées pizza, auberges espagnoles et apéros vigneron.

Mais le passe sanitaire s'est invité, plombé l'ambiance et nous a obligé à l'éviter pour trouver des solutions afin de préserver le but premier de notre association:

TISSER DU LIEN ENTRE LES HABITANTS

Rendez vous en deux mille vingt deux pour faire des tas d'heureux avec des étoiles plein les yeux.

L'équipe du "Timbré"

Il était une fois

La Dordogne connaît une période plutôt calme au XVIII^{ème} siècle, malgré les disettes, et pendant la révolution de 1789, l'agitation n'a rien à voir avec les guerres de Vendée.

Depuis, Saussignac a joui d'une tranquillité absolue, et cela jusqu'aujourd'hui. Certes, comme dans tous les villages de France, ses enfants participent aux guerres de l'Empire, à celle de 1870 de 1914 et 1939, mais ne souffre pas sur son propre territoire.

En 1939, les habitants de Saussignac et toute la Dordogne voient leur paisible vie basculer. En effet, . Pour les frontaliers de l'Allemagne, le début de la guerre sonne l'heure de l'évacuation. Dès le 1^{er} septembre, 325 000 Alsaciens sont évacués vers le Sud-Ouest de la France, dont 80 000 en Dordogne.

Ce n'est que peu à peu que des amitiés se sont liées avec la population locale. Aujourd'hui encore, de nombreux villages alsaciens ou lorrains sont jumelés avec des villages du sud-ouest

Une charte de jumelage a été signée le 24 août 1991 à Ottrott entre M. Gaston GERAUD, Maire de Saussignac et M. Jean SCHREIBER, Maire d'Ottrott.

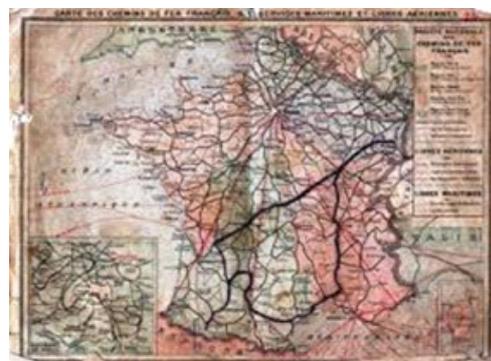
Après la guerre, l'agriculture autour de Saussignac d'une superficie de 897 ha se spécialise, vignes, pruneaux, ... (450 ha de vignes et 55 ha de pruniers)

Bien qu'aucune industrie ne s'y implante, tout un réseau de petites entreprises se développe. Ce n'est qu'avec la construction des autoroutes A20 et A89 que notre département sort de son enclavement et le village avec.

En 1982 le vin liquoreux de Saussignac devient une Appellation d'Origine Contrôlée

La lenteur de cette évolution a pourtant, de nos jours, un effet bénéfique et envié des citadins et autres régions. La préservation d'un style vie, des paysages, du patrimoine et du caractère du village dont l'atout primordial est le tourisme et surtout l'oenotourisme qui ne cessent de se développer dans le respect de l'environnement.

En effet, Plus de 90% des vigneron de Saussignac sont passés en bio ou culture raisonnée.



Edito en Anglais

It is now more than a year and a half (March 16, 2020) since the President, M Macron, ordered the first general lockdown in order to combat the spread of the epidemic of coronavirus which has become "Covid 19", and after various partial lockdowns, confinements, curfews, etc. we hope, finally, that we are coming to an end of the crisis and can see better days ahead of us. Let's hope so !

In the meantime, on January 1st 2021, we had Brexit, which according to the British politicians was meant to put the United Kingdom on a new road to success. Nothing is less sure, and we discuss in this issue some unfortunate consequences. It does not seem to have improved the situation of Britain in any way, and has created many problems, which they could well do without !

In the European Union after a somewhat disorderly and late reaction to vaccines and an economy paralysed by health restrictions, the President of the Commission (Mrs VAN DER LEYEN) can be congratulated that the vaccination coverage in Europe is now one of the best in the world (72%), that the pandemic has been contained, that the economy has taken off again, with a growth rate better than the United States, that unemployment has not dramatically increased, and that purchasing power seems to be maintained ,, and that Europe has, with the ecological transition plan (Green New Deal), a solid roadmap for the future !

In France, the indications are of a gradual exit from the health crisis. Also the contests for the presidential (April 2022) and legislative (June 2022) elections have started. The economic situation is very satisfactory with an increase in GDP around 6% and a decrease in the unemployment rate to 7.8%. The sectors which are still suffering however are culture, tourism, automobile sales, and energy prices.

In our commune, despite the constraints imposed by the sanitary protocol, community life has continued with Les Apero's Vignerons on Monday evenings, Journées du Patrimoine, Les Arts au Château, reunions "Au Timbré". Of course, this summer's activity was considerably reduced, but we must thank our associations for having continued, despite the difficulties due to the crisis, to organise these social and cultural events.

This summer, with substantial help from the CAB, we were able to undertake major work to clear ditches throughout the commune, to improve the security of the road through the village, and to protect the Place de l'Église. Other work included painting and new gates at the school, replacement of the top shutters of the Chateau, and partial repair of the roof of the restaurant building ...

The building plots at "La Forêt" have finally found buyers.

There is a strong demand today for building plots and houses in the commune. With the revision of the Local Plan of Intercommunal Urbanism (PLUI), owners of plots of land which already have connections to the mains drainage system installed, are requested to study the possibility of dividing up, and selling, their plots !

Faced with this demand for building plots, and the scarcity of supply, the CAB has launched a revision of the PLUI over 2 years requesting the municipalities to make proposals; in Saussignac, to respond to this procedure, a commission headed by Philippe GREGOIRE (1st deputy) has been set up.

For 2022, a team headed by Monique PEDEGAI, is studying the relaunch of our thirty-year twinning (August 1991) with OTTROT, and a collective travel project with our Alsatian Friends to see this beautiful city again, and make this twinning organisation active once again

I wish you all a happy New Year and good health.

Best wishes.

The Mayor,

Daniel RABAT

Merci pour ces 15 merveilleuses années.



En 2006, nous sommes arrivés à Saussignac, deux Américains entamant une nouvelle vie en France, ne parlant pas très bien la langue mais décidés à créer quelque chose de nouveau dans cette belle partie de la Dordogne.

La première personne qui nous a dit «bonjour» a été Mme Beausoleil, et nous avons par la suite été accueillis à bras ouverts et dans l'esprit de communauté proche qu'incarne Saussignac. C'est cette belle expérience communautaire qui nous a inspirés la création du livre et de l'exposition «La Vie à Saussignac» en 2010. Notre famille Saussignac nous a accompagnés et nous a aidés à acquérir la nationalité française en 2014, une réalisation précieuse qui nous tient à cœur.

C'est avec des émotions mitigées que l'on dit «à bientôt» à Saussignac. Nous avons vendu notre petite partie du château et acheté une maison à Quillan, dans l'Aude. Nous sommes occupés par de nombreux travaux de rénovation et ouvrirons une galerie d'art cet été. En raison des restrictions gouvernementales, nous n'avons pas été en mesure de dire adieu à notre famille Saussignac, mais nous serions ravis de rester en contact et de vous accueillir pour venir nous rendre visite à Quillan. Nous avons fait don d'exemplaires de notre livre «La Vie à Saussignac» à la Mairie, alors n'hésitez pas à vous en procurer un exemplaire pour vous-même ou pour vos amis et votre famille.

Merci pour votre accueil, votre soutien indéfectible, vos plats délicieux, votre communauté chaleureuse, vos fêtes de village amusantes, vos rires et vos bisous... nous nous réjouissons d'un prochain rendez-vous à Saussignac ou à Quillan.

Mike SNOW & Timothy WHITE

06 78 85 22 82

www.snowwhite.fr



Artisans

Assainissement - Terrassement

CPAT - Cédric Patriarca 06 84 99 05 61

Carreleur

Laval Carrelages 05 53 58 88 23

Electricien

Elec 2.0

Loïc Hazas-Colorado 06 78 01 64 85

Dépannage, installation, rénovation, pompes à chaleur, panneaux solaires, kit de pieuvre électrique

Electricien/Plombier

Jean-Marc Horbant 06 43 07 06 12

Maçon

Bertrand Pelletane 06 74 12 37 03
Construction, rénovation pierres anciennes

Créatrice de Bijoux, plasticienne

Annabelle Degroote 06 11 60 66 71

<https://annabelle-degroote.jimdo.com>

Producteur de Spiruline

Chris Pressoir 06 74 14 36 14

www.spiruline-perigord.fr

Mise en scène événementielle, décoration et mobilier vintage

Le Scénographe www.lescenographe.fr

Créatrice de vêtements et accessoires pour bébés, enfants et mamans

Lise Machioro

 Des petits pois et moi 06 16 89 47 37

Piscinier

Jérémy Marchioro 06 40 90 10 15

Construction, rénovation, entretien, dépannage, terrasse

 Bulle d'O Machioro

Conseillère en immobilier
Agent commercial indépendant



Marie-christine Danckers 06 80 89 55 32

Commerçants

Dépôt de Pains

Au Café Associatif « Au Timbré » 06 30 96 77 87

Professions libérales

Cabinet infirmier

Alvyn MICHELS 06 19 67 24 99

Office notarial

05 53 74 50 50

Restaurants/Café

Le Lion d'Or

05 53 24 72 30

Café des chineurs

www.chateaufayolle.com

05 53 74 32 02

Le Café 1500



06 42 13 93 67

www.1500.rocks

The Bus Brothers



06 68 14 55 09



Café Associatif
« Au Timbré »

Chambres d'hôtes

Domaine de la Queyssie 05 53 27 39 37
www.laqueyssie.com

Le 1500 06 42 13 93 67
www.le1500.rocks

B.B. La Viderente 05 53 27 93 75

Aux champés 06 48 39 65 73

Ecolieu de Cablanc 06 03 76 99 33
www.cablanc.com

Aux champés 06 48 39 65 73

Gîtes

Château les Miaudoux 05 53 27 92 31
www.chateaulesmiaudoux.com

Domaine de Bramefant 05 53 22 92 51
www.domainedebramefant.com

Redworth properties
www.redworthproperties.co.uk

Le Maynot 06 18 31 02 88

Château Feely 05 53 22 72 71
www.chateaufeely.com

Les Marais
www.dordognegite.com

Château le Tap 05 53 27 53 41

Ecolieu de Cablanc 06 03 76 99 33
www.cablanc.com

Le 1500 06 42 13 93 67
www.le1500.rocks

Vente directe de vins à la propriété

BIAUSSAT Ginette 05 53 27 92 28
Les Cavailles

CLOS d'ORSIGNAC 06 82 43 71 80

CUISSET Gérard 05 53 27 92 31
Les Miaudoux

EARL Vignobles, Les Plaguettes 05 53 27 01 20
Gazziola Serge

EARL Vignobles GERAUD 05 53 27 92 18
Les Ganfards

FEELY Sean et Caroline 05 53 22 72 71
La Haute Garrigue

LANEL Frédéric 05 53 27 90 46
Le Meynot

MERLOT Xavier 06 79 77 90 80
Les Ganfards

NONCLERCQ Thierry 05 53 58 12 57

PORTIER Jean-Paul
Le Brandeau

RICHARD Daniel 05 53 27 93 34
La Prade

ROCHES Olivier 05 53 27 53 41
Le Tap

SADOUX Pierre 05 53 27 92 17
La Petite Borie

SARL des Tanagras 05 53 27 90 18
Les Champs des Petites

SARL Marcassin 05 53 74 32 02
Fayolle

SCEA CASTANG-DUPIN 05 53 27 86 40

SCEA MORNAC Serge 05 53 27 92 23
Les Pradets

TRAMIER Eric 05 53 74 24 59
Naudigare

RUBRIQUE ÉTAT CIVIL

Naissances:

Eléanore CRUCHON
Madeleine CHASSAGNE



Mariages:

Cyril DEUWEL et Angélique PIQUET
Raphaël CUISSET et Myriam BONY
Loïc HAZAS COLORADO et Annabelle DEGROOTE



Décès:

Odette ROUBENE
Marie-Paule DUTILLEUL
Eric CHOURY
Ian CAMERON



Directeur de la publication : Daniel RABAT, Maire de SAUSSIGNAC

Communication : Grégoire Philippe

Rédacteurs : Elsa Clavel, Alan Thomas, Julie Biéchiau, Mike Snow, Timothy White

Monique Pédégai, Xavier Merlo, Olivier Roche, Joëlle Boisvert, Véronique Bouche Thellier

Conception de la production : Marie-christine Danckers

Distribution : Daniel Fouques, Jean-Marie Marche